

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

caisses Question écrite n° 69631

## Texte de la question

Mme Josette Pons souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mise en place du régime d'assurance maladie des travailleurs indépendants (RSI) qui prévoit le regroupement des trois institutions de sécurité sociale que sont les AVA, ORGANIC et CMR de Nice et de Marseille au sein d'un seul pôle. Une proximité de service et une représentation sociale au plus près des territoires, dont ils sont une force vive, est une garantie pour les travailleurs indépendants. Aussi, elle lui demande de lui indiquer son avis quant au maintien dans la ville de Nice d'une caisse RSI à compétence territoriale regroupant les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et du Var.

## Données clés

Auteur: Mme Josette Pons

Circonscription: Var (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 69631

Rubrique: Assurance maladie maternité: généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6791